

Contrôle interne & suivi des risques

Organisation et pilotage des dispositifs de conformité

- Objectifs**
- > Comprendre les enjeux financiers et réglementaires
 - > Définir une politique de gestion et de maîtrise des risques
 - > Identifier les objectifs communs du contrôle interne et du risque opérationnel

Définition des aspects réglementaires

- > Contexte législatif : LSF, obligations propres à l'assurance, rapport sur le contrôle interne pour l'ACAM, situation dans les autres pays, etc.
- > Les principes du contrôle interne : une nécessité opérationnelle entre obligation et opportunité de croissance
- > Problématiques spécifiques aux activités d'assurance et dispositifs auxquels les professionnels sont soumis : CAC, ACAM (en particulier nouveauté, le rapport sur le contrôle interne)

Le COSO I et le COSO II

- > Présentation général du COSO I
- > Nouveautés du COSO II

Impact sur la gouvernance

- > Organisation interne
- > Complémentarité avec l'audit interne et la direction des risques

Mettre en œuvre et évaluer le contrôle interne dans une société d'assurance

- > Autoévaluation : mesure des risques de sa propre structure
- > Maîtriser, cartographier, gérer les risques
- > Optimiser le contrôle interne

Étude de cas : exemple de restitution de travaux de cartographie et d'analyse des risques opérationnels

- > Organiser, piloter et sensibiliser sur le contrôle interne, créer un comité ad hoc, etc.
- > Créer un système d'autoévaluation et de pilotage du contrôle interne

Restitutions

- > Reporting des activités de contrôle interne
- > Communication sur le contrôle interne : audit, gouvernance d'entreprise, comité de contrôle interne
- > Utilisation des travaux pour le rapport sur le contrôle interne
- > Évaluer la performance du contrôle interne
- > La direction de l'audit interne : normes et pratiques
- > Focus sur Solvency II
- > Méthodologie ORSA

Les horaires

Durée : 7 heures
 9 h 00 : Accueil des participants
 9 h 15 : Début du stage
 17 h 30 : Fin du stage
 Pauses Café : 10 h 45 et 16 h 00
 Déjeuner : 12 h 30 - 14 h 00

Tarif

1050 euros + 19,6 % de TVA.
 Tarif dégressif en fonction du nombre de formations

Les formateurs

Chez Optimind, les formateurs, au minimum diplômés de niveau BAC +5, sont de cursus en rapport direct avec la thématique de formation traitée, Actuaire, Ingénieurs financiers, techniques, etc. et salariés de notre entreprise. Cette règle, qui ne tolère aucune exception, est pour nous le gage de leur capacité à comprendre les métiers et les enjeux de nos clients. Affectation au budget formation : Optimind est enregistré en tant qu'organisme de formation. A ce titre, les budgets engagés par nos clients sur ces activités peuvent être imputés à leurs budgets de formation permanents.

Qui sommes-nous ?

Société d'actuariat conseil, OPTIMIND est un interlocuteur de référence pour les assureurs, mutuelles, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier les accompagnants dans leurs projets. Ces formations vous sont proposées en partenariat avec CARITAT, organisme de formation dédié au monde de l'assurance et de la protection sociale.

Ces formations s'adressent aux collaborateurs des directions métiers, produit, modélisation, contrôle des risques, comptabilité, inventaires, contrôle de gestion, systèmes d'information ou des commerciaux des Compagnies d'assurance, Mutuelles, Institutions de Prévoyance et des entreprises.